



www.journaldumali.com

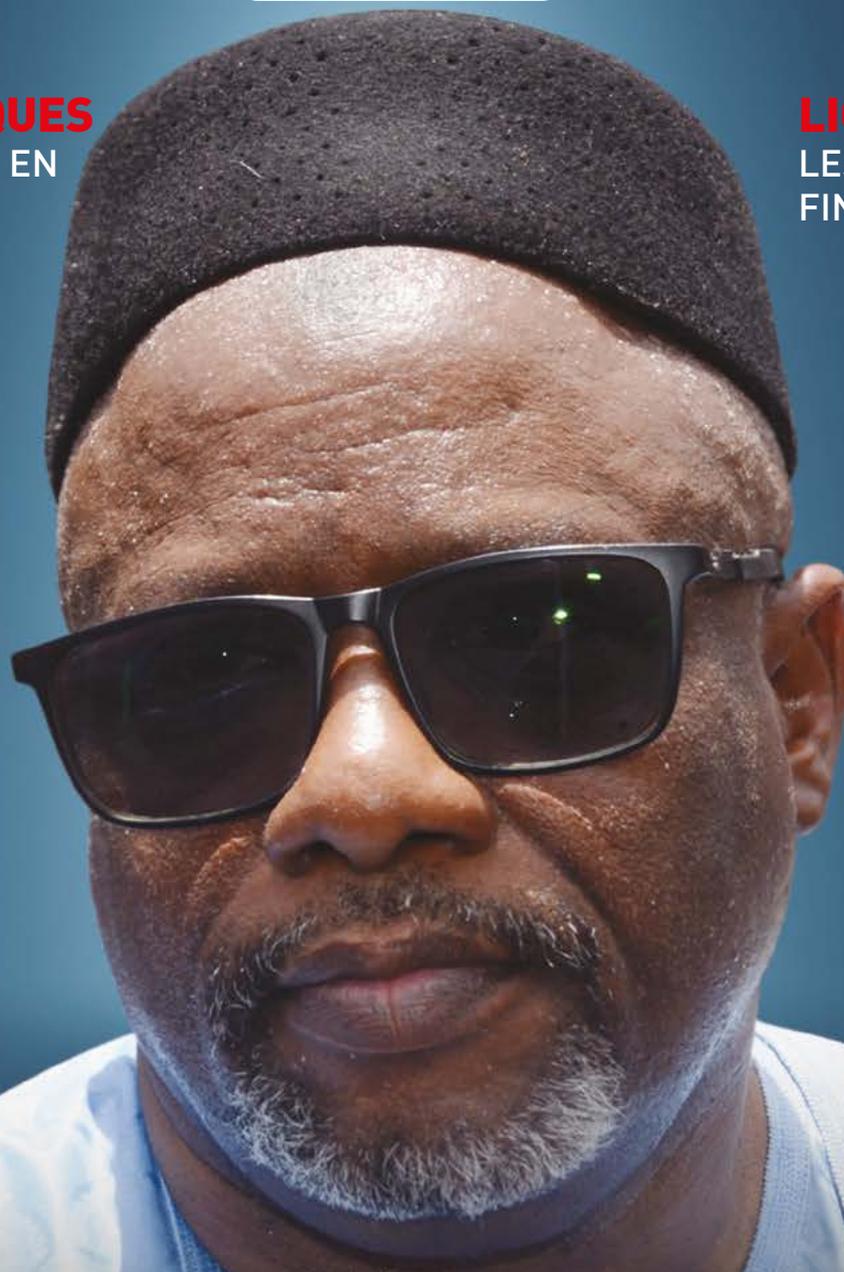
# Journal du Mali

L'hebdo

N°524 du 1er au 7 mai 2025

**PARTIS POLITIQUES**  
LE MULTIPARTISME EN  
SURSIS

**LIGUE 1 PRO**  
LES ENJEUX DE LA  
FIN DE SAISON



**MAMADOU OUMAR SIDIBÉ**

**“JE CROIS TOUJOURS EN UN  
MALI PROSPÈRE ET ÉMERGENT”**

Dans l'entretien exclusif qu'il a bien voulu nous accorder, le Président du PRVM-FASOKO, aborde son engagement, la marche de la Transition et la probable dissolution des partis politiques.

**GRATUIT**

Ne peut être vendu



# Afribone

Assurez-vous un **accès privé** au **cloud** en toute **sécurité**.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## ÉDITO

### Sauvons le soldat Presse

Le rapport final des États généraux de la Santé, tenus en décembre 2024, a été remis au Président de la Transition en début de semaine, quelques jours seulement après la clôture des États généraux du Sport. Telle une programmation méthodique, où les diagnostics et les recommandations s'enchaînent les unes après les autres dans divers secteurs, les États généraux ont le vent en poupe dans notre pays. Migration, éducation, jeunesse, culture et j'en passe, presque tous les secteurs clés de la vie de la Nation sont en train d'être revisités. Qu'en est-il de la presse ? Parmi les secteurs aujourd'hui dans notre pays qui ont le plus besoin d'états généraux, la presse. Quand notre corporation est assaillie de tous côtés par des gens qui pratiquent tout sauf le journalisme, quand il suffit aujourd'hui de posséder un téléphone portable et un trépied pour s'autoproclamer journaliste, quand les journalistes professionnels des médias privés sont traités comme des « sous-journalistes » lors des événements publics et/ou institutionnels, un redressement général et profond de la presse devient plus qu'indispensable. Il en va même de la survie des organes et des journalistes. Les diagnostics sont posés dans d'autres secteurs, assortis de plans d'actions et de suivi-évaluation des recommandations. La presse malienne dans sa globalité devrait bénéficier de la même attention. Il est temps de rassembler tous ses acteurs, de pousser la réflexion sans complaisance autour de nos problèmes et d'élaborer des pistes concrètes de solutions. Je lance un appel à notre ministère de tutelle, celui de la Communication et de l'Économie numérique, pour en prendre l'initiative, si ce n'est pas encore à l'agenda du département. Car, quoi qu'on dise, un Mali Kura où la presse et la majorité des hommes de médias seront laissés, peut-être à dessein, dans la précarité, ne rayonnera jamais comme nous le voulons tous.

MOHAMED KENOUI

### LE CHIFFRE

# 23 millions

C'est le nombre de travailleurs qui décèdent chaque année des suites d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle dans le monde.

### ILS ONT DIT...

• « En cas de dissolution des partis, je ne prends ni d'arme blanche, ni de gourdin. S'ils nous écoutent, ça me fera plaisir, le cas échéant, nous prendrons acte ». **Moussa Timbiné, Président de La Convergence (LC)**, le 29 avril 2025.

• « Nous nous engageons à promouvoir la liberté d'expression, d'association et de rassemblement dans notre pays, tout en soulignant notre attachement profond à la Constitution du Mali, adoptée par plus de 3 millions de citoyens avec un taux de 96% de votes favorables et validée par la Cour constitutionnelle le 21 juillet 2023 ». **Oumar Ibrahim Touré, Président de l'APR**, le 26 avril 2025.

Donnez votre avis  
sur 

### RENDEZ-VOUS

**3 mai 2025 :**

Journée internationale de la liberté de la presse

**5 - 8 mai 2025 :**

World Bank Land Conference 2025 - Washington

**9 mai 2025 :**

Concert Kibili Demba Kouyaté, Abidjan

**16 - 18 mai 2025 :**

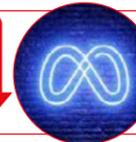
Forum international sur le sport - CICB - Bamako

### UN JOUR, UNE DATE

**30 avril 2012 :** une tentative de contre coup d'État échoue contre le régime d'Amadou Aya Sanogo, lui-même arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'État contre Amadou Toumani Touré le 22 mars 2012.



**Aya Nakamura** est nommée dans trois catégories lors de la troisième édition des Flammes qui se tiendra le 13 mai 2025 à la Seine Musicale.



La justice nigérienne a confirmé le 25 avril 2025 la condamnation à 132,6 milliards de francs CFA infligée à **Meta** pour violation des lois nationales sur la protection des données personnelles.

### LA PHOTO DE LA SEMAINE



Après six mois dans la station Tiangong, **trois astronautes chinois** dont une femme sont revenus sur terre ce 30 avril 2025.

# MAMADOU OUMAR SIDIBÉ : « JE CROIS TOUJOURS EN UN MALI PROSPÈRE ET ÉMERGENT »

Dans l'entretien exclusif qu'il a bien voulu nous accorder, le Président du Parti pour la restauration des valeurs du Mali (PRVM-FASOKO) et de la plateforme ANW KO FASOKO, Mamadou Oumar Sidibé, répond sans détours à nos interrogations sur plusieurs sujets. Le PRVM-FASOKO, son parcours personnel et son engagement, la marche de la Transition et la probable dissolution des partis politiques sont, entre autres, les aspects évoqués.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOVI

**L**e PRVM-FASOKO a été fondé en 2013. Quel bilan faites-vous de ces 12 années d'existence, en termes d'implantation et d'activités politiques ?

Après douze années d'existence, le PRVM-FASOKO se porte bien. Notre parti est implanté sur l'ensemble du territoire national, avec des structures de base solides et actives : comités, sous-sections et sections. Nos activités s'inscrivent pleinement dans l'objectif principal de tout parti politique, la conquête et l'exercice du pouvoir. Mais, au-delà, nous accordons une importance particulière à la formation citoyenne de nos militants, fondée sur des valeurs cardinales des Dambé, Danaya et Ladiyiya, pour marquer notre présence sur l'ensemble du territoire. Actuellement, on traite injustement les partis politiques de tous les maux. Une propagande inédite a souillé les hommes et les formations politiques. Je déplore cette stigmatisation croissante dont elles font l'objet. Pourtant, selon l'actuelle Constitution en vigueur, ce sont bien les partis politiques qui concourent à l'expression du suffrage universel et à la gestion de la Cité. C'est pourquoi je suis et reste convaincu que ce sont les acteurs politiques qui doivent bâtir la 4ème République à laquelle nous aspirons.

**Comment évaluez-vous la représentativité du PRVM-FASOKO dans les instances de gouvernance locale, ré-**

**gionale et nationale depuis sa création ?**

Depuis sa création, le PRVM-FASOKO a participé à toutes les élections. À ce jour, il dispose de près de 400 élus communaux. Aux législatives de 2016, nous avons obtenu deux députés. En 2018, j'ai été candidat à l'élection présidentielle et me suis classé au rang de 10ème sur 24 candidats. Lors des législatives de 2020, nous avons obtenu cinq sièges à l'Assemblée nationale, dont trois ont été spoliés. À ce jour, le parti continue de recevoir des adhésions et poursuit sa dynamique d'expansion.

**Le PRVM-FASOKO met un accent particulier sur les valeurs traditionnelles maliennes. La Transition actuelle place également la refondation et la promotion des valeurs nationales au cœur de son action. Comment appréciez-vous les efforts en cours pour restaurer ces valeurs ?**

Ce qu'il faut savoir, c'est que depuis sa création le PRVM-FASOKO a inscrit dans sa vision politique la restauration des valeurs sociétales comme fondement de la 4ème République. Nous avons soutenu et accompagné les initiatives



**Lorsqu'on se laisse gouverner par ceux que l'on juge incompetents, on finit par subir leurs échecs.**

dans ce sens et la plus récente est le projet Faso Baro. Je salue les efforts entrepris par la Transition actuelle dans ce domaine, même si des in-



Mamadou Oumar Sidibé lors d'une rencontre du FPMP à Bamako le 25 avril 2025.

suffisances subsistent. À mon sens, ces principes doivent se traduire en actions concrètes, pérennes et inclusives.

**La plateforme ANW KO FASOKO, que vous présidez, a été créée en 2021. Quels étaient ses objectifs initiaux et quel bilan provisoire tirez-vous après quatre années d'existence ?**

La plateforme ANW KO FASOKO a effectivement été fondée en octobre 2021. C'est un regroupement politique et électoral composé

de plusieurs partis politiques, mouvements associatifs et personnalités ayant une vision commune, avec des objectifs communs : affronter ensemble les échéances électorales. En quatre ans, nous avons réussi à construire un ancrage institutionnel solide et à mobiliser de nombreux citoyens engagés autour de la refondation de l'État. Le bilan est globa-

lement satisfaisant, même s'il reste encore beaucoup à faire.

**Votre parcours initial ne semblait pas orienté vers la**

**politique. Quelles raisons ou circonstances vous ont amené à vous engager dans ce domaine ?**

Mon engagement politique est né d'une volonté sincère de servir le Mali autrement. Effectivement, à la base, ingénieur en informatique et inspecteur des Douanes, j'étais apolitique jusqu'à la crise de 2012. Face à la rupture constitutionnelle, j'ai compris qu'il ne suffisait plus d'observer ou de critiquer, mais qu'il fallait agir. À partir de cet instant, j'ai refusé de laisser la gestion du pays à ceux que l'on qualifie souvent de « politiciens professionnels ». Car lorsqu'on se laisse gouverner par ceux que l'on

juge incompetents, on finit par subir leurs échecs. Cet état de fait m'a mené vers la politique et amené à m'intéresser à la destinée de ce pays pour faire de la politique autrement.

**Vous avez été candidat à l'élection présidentielle de 2018. Quelle vision portiez-vous alors pour l'avenir du Mali ?**

Effectivement, j'étais candidat à la présidentielle de 2018. Ma vision reposait sur un nouveau contrat social fondé sur le renouveau politique, pour remettre le Mali sur la voie de l'émergence. Cela passait par une révolution dynamique, des ré-

formes politiques profondes, la reconstruction nationale, la relance économique et la restauration de nos valeurs sociétales dans un environnement apaisé de démocratie et de liberté.

**Compte tenu des évolutions politiques et sécuritaires de ces dernières années, cette vision a-t-elle évolué ou s'est-elle adaptée à la nouvelle donne nationale et internationale ?**

Elle s'est renforcée. Le contexte sécuritaire, géopolitique et sociopolitique que nous connaissons confirme la pertinence de notre projet. Je crois toujours en un Mali souverain, stable, prospère et émergent.

**Quel est votre regard sur le bilan de la Transition depuis la « rectification » intervenue en mai 2021 ?**

Généralement, je préfère attendre la fin du processus transitoire pour dresser un bilan exhaustif. Néanmoins, de par ce que l'on voit, force est de constater que les mêmes difficultés et défis d'il y a cinq ans demeurent : insécurité, faible pouvoir d'achat, cohésion sociale fragilisée, etc. La Transition essaie tant bien que mal de relever le défi. Elle a eu le mérite de poser les jalons d'un nouveau institutionnel et géopolitique. Des réformes importantes ont été amorcées, mais des lenteurs persistent, notamment sur les questions de calendrier électoral et de dialogue inclusif. Il faut l'aider à aller vers la 4ème République. Ce n'est pas chose facile.

**Selon vous, les objectifs initiaux ayant motivé la mise en place de cette Transition sont-ils en voie de réalisation ?**

Il y a eu partiellement des avancées. On note la promulgation de la nouvelle Constitution par le Chef de l'État et le renforcement des capaci-

tés des forces de défense et de sécurité. Mais d'autres objectifs, comme le retour à l'ordre constitutionnel normal, sont en train d'être renvoyés aux calendes grecques et les défis sécuritaires et économiques subsistent toujours de manière persistante.

**La dissolution des partis politiques, recommandée par les Forces vives de la Nation, suscite des inquiétudes au sein de la classe politique. Quelles sont les initiatives que vous envisagez de prendre dans ce contexte ?**

Nous sommes fermement opposés à toute forme de dissolution brutale. Comme je l'ai dit précédemment, ce sont les partis politiques qui concourent à la quête de la magistrature suprême, donc les acteurs constitutionnels. S'il est nécessaire de rationaliser le paysage politique, cela doit se faire conformément aux lois qui régissent les partis politiques, dans le respect de la Constitution. Au sein du Forum des Partis et Mouvements Politiques (FPMP), nous avons initié des discussions pour adopter une position commune, c'est-à-dire aller en rangs serrés. Cela a conduit à des séries d'initiatives. Le PRVM-FASOKO, avec d'autres formations politiques, a fait des propositions communes concernant la relecture de la Charte des partis politiques et a saisi officiellement le ministre délégué auprès du Premier ministre, sans réponse. Les 101 partis politiques signataires ont organisé des conférences de presse pour dénoncer la démarche et les méthodes des autorités. La majorité des formations politiques ont boycotté les concertations. Nous avons suivi les recommandations des Concertations nationales qui demandent, entre autres, la dissolution des partis politiques, le durcissement des conditions de création par le paiement de 100 millions de francs CFA, la suppression du financement des partis politiques et du statut du Chef de file de

l'Opposition et l'interdiction du nomadisme politique. Par ailleurs, ces concertations recommandent spécifiquement la révision de la Charte de la transition, tout en donnant au Président de la Transition un nouveau mandat de cinq ans à partir de 2025, renouvelable, à l'instar de ses pairs de l'AES. Elles exigent également le paiement d'une caution de 250 millions de francs CFA pour être candidat à l'élection présidentielle et instaurent un scrutin à seul tour. À l'analyse, ces recommandations vont bien au-delà des termes de référence initiaux. Comparons ce qui est comparable : le Mali construit encore sa démocratie. Il ne peut être mesuré à l'aune de démocraties centenaires. Le Président de la Transition a pris des engagements vis-à-vis du processus transitoire. Le respect de la Constitution du 23 juillet et de la Charte de la Transition s'impose à tous les Maliens et Maliennes. Toutes les voies de recours juridictionnel et constitutionnel sont envisageables pour empêcher une dissolution éventuelle des partis politiques sans bases légales.

**En dehors des propositions sur la relecture de la Charte des partis politiques,**

**quelles sont les principales actions menées par le FPMP depuis votre prise de fonction en octobre dernier ?**

Depuis ma prise de fonction

à la tête du Forum des Partis et Mouvements Politiques, plusieurs actions ont été initiées, notamment un atelier pour expliquer le contenu de la nouvelle Constitution et une réflexion sur la révision de la Charte des partis politiques. Aussi, nous avons tenu à trouver des consensus sur des questions d'intérêt

**initiales qui laissent penser à des élections en 2025. Quelle est votre position à ce sujet et envisagez-vous des actions pour encourager une transition vers des institutions élues ?**

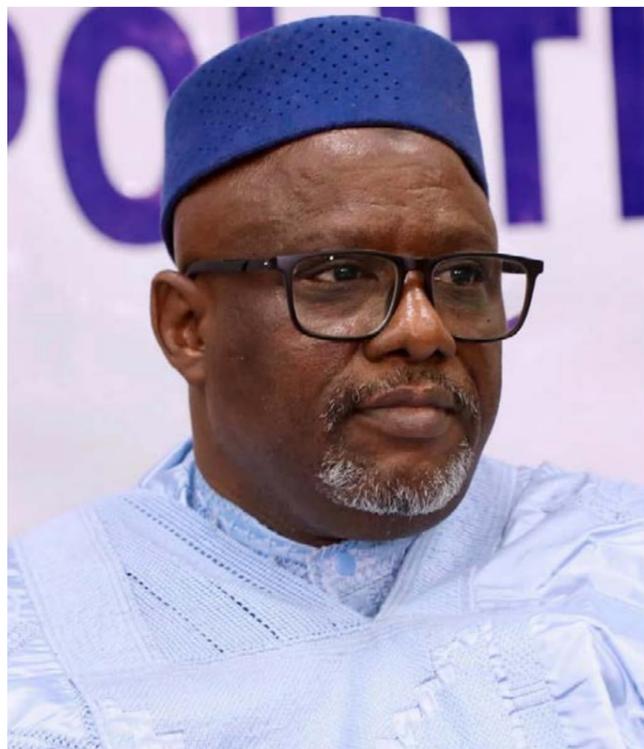
Depuis sa création, le PR-VM-FASOKO œuvre pour un changement profond de la vie publique. Ce qui fait que

**Le retour à l'ordre constitutionnel est un impératif pour la réussite de la Transition.**

national. Aujourd'hui, les partis et mouvements politiques membres du Forum sont plus que jamais déterminés à parler d'une même voix sur les questions d'intérêt national et à défendre la démocratie et le pluralisme politique. D'ailleurs, mon mandat est arrivé à son terme ce mois d'avril et un nouveau Président sera désigné conformément à nos textes.

**Le retour à l'ordre constitutionnel apparaît incertain, malgré des perspectives**

le parti s'est bien construit et bien installé. Quoi qu'il arrive, nous allons continuer dans la dynamique enclenchée. Nous sommes prêts et nous serons prêts quand les élections seront organisées. Enfin, le retour à l'ordre constitutionnel est un impératif pour la réussite de la Transition. Le Président de la Transition a inscrit au point 8 de la Lettre de cadrage adressée au gouvernement en place l'organisation d'élections transparentes, sécurisées et apaisées. ■



**Du nouveau chez Sahel Infusion CAFÉ GINGEMBRE made in Mali**



Commande par téléphone (00223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 67 78 / 66 74 96 62  
www.sahelinfusion.com

## CHARTRE DES PARTIS POLITIQUES : LE MULTIPARTISME EN SURSIS

La phase nationale des concertations sur la Charte des partis politiques, clôturée le 29 avril 2025 à Bamako, a recommandé la dissolution de tous les partis existants et un mandat de 5 ans renouvelable pour le Président de la Transition, le Général Assimi Goïta. Une refondation radicale du système politique malien qui divise et inquiète.

MASSIRÉ DIOP

C'est dans une salle archicomble du Centre international de Conférences de Bamako que les Forces vives de la Nation, encadrées par des membres du gouvernement de la Transition, ont clôturé le 29 avril 2025 deux jours de concertations sur l'avenir du multipartisme au Mali. Derrière un vocabulaire consensuel, les propositions issues des groupes thématiques constituent une rupture brutale avec le modèle politique en vigueur depuis 1991. Parmi les mesures phares figurent la dissolution pure et simple de tous les partis politiques, jugés obsolètes



Le Premier ministre Abdoulaye Maïga, lors de la clôture des concertations des forces vives le 29 avril 2025.

ment réagi, pour la plupart de façon évasive, a-t-il souligné. Pour les analystes, cette réaction tardive s'explique autant par une absence de stratégie collective que par une sous-

vernement a décidé d'abroger la Loi n°05-047 du 18 août 2005 portant Charte des partis politiques, ainsi que la Loi n°2015-007 du 4 mars 2015 relative au Statut de l'opposition politique. Cette décision fait suite à un processus de concertation mené en deux phases, du 16 au 17 avril dans les régions et les missions diplomatiques, puis les 28 et 29 avril à Bamako, avec la participation des Forces vives de la Nation et des Maliens de l'Extérieur.

Il ressort de ces travaux une volonté claire de refondation politique à travers la dissolution des partis existants, la suppression du financement public, audit des financements passés, la suppression du statut du chef de file de l'opposition, durcissement des conditions de création des partis et la proposition d'installation du Général Assimi Goïta comme Président de la République pour un mandat de cinq ans renouvelable à partir de 2025. Ce projet de loi, adopté en Conseil, constitue donc une étape décisive dans la transformation du paysage politique malien.

**Des dispositions à rude épreuve** L'article 39 de la Constitution du 22 juillet 2023 reconnaît pourtant explicitement le droit d'association, y compris politique. De même, l'article 185 prévoit

que toute révision de la Charte des partis se fasse dans le respect des principes républicains. La proposition de dissolution intégrale pourrait donc soulever des questions juridiques majeures, en dépit du principe de « parallélisme des formes » invoqué par les organisateurs. Un autre point clé du processus concerne la recommandation de confier un mandat présidentiel renouvelable de cinq ans au Général Assimi Goïta. Là encore, la mesure s'aligne sur les dynamiques observées dans l'Alliance des États du Sahel (AES), mais pose la question de la singularité malienne. Peut-on appliquer au Mali, historiquement moteur du renouveau démocratique en Afrique de l'Ouest, des modèles érigés dans un contexte différent ? Mieux, au Mali, contrairement aux deux autres pays membres de l'AES, la Constitution n'a jamais été suspendue. Sur le terrain, les populations restent partagées. Si certains saluent le « coup de balai » promis contre des formations jugées clientélistes, d'autres redoutent une recentralisation excessive du pouvoir. Le débat actuel tourne autour de la mise en œuvre de ces réformes sans renforcer la fracture entre centre et périphérie, entre Bamako et les cercles.

**Des écueils** D'autres obstacles objectifs freinent également l'application. Laquelle passerait nécessairement par une révision constitutionnelle, une surévaluation des coûts de transition et une incertitude sur les alliances futures. Plusieurs diplomates africaines et européennes observent avec prudence la tournure prise par le processus, sans pour autant condamner explicitement.

Le Mali vit un moment charnière. Si la relecture de la Charte des partis politiques vise à réguler un paysage fragmenté, sa mise en œuvre sans adhésion large ni garant institutionnel indépendant pourrait créer plus de tensions que de consensus. Le débat est donc loin d'être clos et les mois à venir nous diront si cette consultation était une fondation ou une rupture. ■

**Parmi les mesures phares figurent la dissolution pure et simple de tous les partis politiques.**

ou inopérants, la suppression du financement public, l'interdiction du nomadisme politique et la mise en place de conditions drastiques pour la création de nouvelles formations. Il faudra désormais prouver une implantation nationale, payer une caution de 100 millions de francs CFA et se conformer à une Charte beaucoup plus contraignante. Si les participants présentent ces orientations comme un sursaut nécessaire face au discrédit des partis, ces derniers, absents de la consultation, y voient une entreprise délibérée d'exclusion. Depuis leur suspension officielle, en avril 2024, les partis politiques avaient progressivement été mis à la marge du débat national. Leurs représentants, sollicités par le ministre chargé des Réformes politiques, n'ont, selon le ministre Mamani Nassiré, répondu que partiellement à la requête de contributions. Seuls 137 partis sur les 297 enregistrés ont effective-

estimation des intentions de la Transition. Certains observateurs rappellent qu'au Burkina Faso et au Niger des transitions similaires ont abouti à la mise en veille prolongée des institutions partisans. Mais le cas malien se distingue par une histoire politique plus ancrée, un tissu associatif dynamique et une société civile historiquement vigilante. La démocratie malienne, comme le rappellent certains acteurs politiques, a été obtenue de haute lutte.

**Une validation officielle au sommet de l'État** Cette dynamique a connu une accélération majeure le mercredi 30 avril 2025, date à laquelle le Conseil des ministres a adopté un projet de loi entérinant les recommandations issues des concertations nationales. Sur rapport du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et du Soutien au Processus électoral, le gou-



MODIBO FOFANA

**« La digitalisation peut faire disparaître les billets de banque qui circulent sous le manteau »**

Pour Modibo Fofana, Président de l'Association des Professionnels de la Presse en Ligne au Mali (APPEL - Mali), la digitalisation de l'administration est une réponse directe aux lenteurs administratives et à la corruption. Il insiste sur le rôle clé que doivent jouer les médias numériques dans la sensibilisation, la formation et la transparence du processus. À ses yeux, la presse en ligne est aujourd'hui en première ligne de cette révolution numérique.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

**Quel rôle APPEL - Mali peut-elle jouer pour sensibiliser à la digitalisation de l'administration ?**

Appel - Mali est la faitière numérique des médias au Mali. Nos membres, constitués de journaux en ligne, web TV et web radios, vivent de l'Internet et font sa promotion au quotidien. À

ce titre, nous pouvons jouer un rôle central dans la sensibilisation à la digitalisation de l'administration. Nous contribuons également à la lutte contre le chômage en offrant des perspectives à la jeunesse. Mais, au-delà, nous avons aussi un rôle de formation : on ne peut pas parler de presse en ligne sans parler d'entreprise digitale. Nos plateformes, très consultées sur les réseaux sociaux et les sites d'info, sont des canaux puissants pour faire comprendre les avantages de la digitalisation et préparer les citoyens à cette transformation.

**Quels défis majeurs voyez-vous dans la digitalisation des services publics ?**

Le principal défi est celui de la lourdeur administrative. La digitalisation va permettre d'alléger les procédures, de faciliter le traitement des dossiers et d'améliorer l'accessibilité aux documents. Cela garantira aussi plus d'équité dans le traitement des citoyens. Un autre défi majeur est la transparence. Grâce aux traces numériques que chaque transaction laisse, la digitalisation peut renforcer la crédibilité de l'administration et réduire considérablement les pratiques opaques.

**Comment la presse en ligne peut-elle promouvoir la transparence ?**

En tant que faitière numérique, la presse en ligne joue un rôle prépondérant. Elle domine même aujourd'hui certains médias classiques. La digitalisation va permettre de lutter contre la corruption, car elle éliminera les transactions cachées. Comme je le dis souvent, les billets de banque qui circulent sous le manteau peuvent disparaître grâce à la digitalisation. À travers nos enquêtes, campagnes de sensibilisation et contenus ciblés, nous pouvons accompagner cette dynamique. L'exemple du Rwanda, avec la création d'un « Village Internet », montre que c'est possible. Pourquoi ne pas envisager cela au Mali ? ■

**KOWBEYE!**

La télé qui vous allume !

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

## SALON INTERNATIONAL DU RECRUTEMENT : UNE PLATEFORME POUR L'EMPLOI

Le Salon International du Recrutement (SIR) tiendra sa cinquième édition les 16 et 17 mai 2025 à Bamako. Organisé par Emploi Et Moi, cet espace d'opportunités vise à rapprocher demandeurs et employeurs pour mieux adapter l'offre de formation aux besoins du marché.

FATOUmata MAGUIRAGA

Le monde de l'emploi au Mali rencontre de nombreux défis, tant pour les chercheurs d'emploi que pour les recruteurs. Parmi les principaux enjeux figure l'adéquation entre les formations et les besoins réels du marché. Alors que les métiers techniques continuent d'offrir des opportunités, un déséquilibre persiste entre l'offre et la demande. L'un des objectifs du salon est donc de mieux communiquer sur ces réalités pour orienter les jeunes vers les filières porteuses. Pour cette édition, près de 5 000 participants sont attendus et plus de 1 200 offres d'emploi seront disponibles directement sur place, selon les organisateurs. Au-delà de l'espace de recrutement, le salon se veut aussi un lieu d'innovation répondant à plusieurs enjeux. Pour les entreprises, le SIR propose des solutions adaptées aux défis des ressources humaines, favorisant ainsi une meilleure performance organisationnelle. Pour les candidats, il facilite le contact direct avec les recruteurs, favorisant la révélation des talents et l'accélération des carrières. Pour le secteur public



Le Salon offre un espace d'échanges aux acteurs de l'emploi.

et les ONG, le salon ouvre un espace de dialogue autour des programmes d'emploi et des Objectifs de Développement Durable, visant la promotion d'un emploi durable au Mali.

### Transparence et efficacité

Chaque année, plus de 2 000 jeunes bénéficient de stages de perfectionnement organisés dans le cadre du salon, stages qui débouchent fréquemment sur des opportunités d'embauche, selon les autorités. Pour améliorer la transparence et l'efficacité, une digitalisation du processus de sélection est prévue afin d'orienter plus rapidement les candidats vers les entreprises privées, où les recrutements sont souvent plus rapides.

Participants attendus : **5 000**

Offres d'emploi disponibles sur place : **1 200**

Par ailleurs, l'État a mis en place plus de 700 centres de formation professionnelle pour accompagner les jeunes dans leur apprentissage et leur insertion professionnelle. Cependant, les défis restent immenses. En effet, chaque année, environ 300 000 jeunes diplômés arrivent sur le marché de l'emploi, où le chômage frappe 28,5% des diplômés de l'enseignement supérieur, contre seulement 1,3% chez les non-diplômés. Pour cette cinquième édition, le Salon International du Recrutement réunira une vingtaine d'entreprises maliennes et internationales, ainsi que des institutions nationales et internationales impliquées dans les questions d'emploi, pour échanger leurs visions et proposer des solutions innovantes en faveur de l'insertion professionnelle. ■

### EN BREF

#### DATA CENTERS : CROISSANCE DU MARCHÉ AFRICAIN

Les Data Centers opérationnels en Afrique représentent environ 1% des capacités mondiales. Mais le secteur a un potentiel de développement qui devrait attirer davantage d'investisseurs. D'ici 2030, le marché des centres de données pourrait connaître une croissance annuelle de plus de 11%. Cela est dû notamment à l'amélioration des infrastructures de connectivité, à une réglementation encourageant le stockage de données au plan local et à l'expansion de technologies de pointe comme l'Intelligence Artificielle. Ce marché devrait passer de 3,49 milliards de dollars en 2024 à 6,81 milliards de dollars en 2030. Quant à la capacité des centres de données, elle passera à 1,3 gigawatts contre 400 mégawatts actuellement. Cette croissance se fera essentiellement à travers des investissements publics. Alors que les gouvernements se concentrent sur le développement des infrastructures par les sociétés publiques et par des incitations fiscales aux privés, ces derniers s'engagent dans l'extension. Le développement des villes intelligentes, avec le déploiement de technologies avancées comme les réseaux de téléphonie 5G, l'IA et l'Internet des objets, sont des facteurs de croissance du marché des centres de données. Par ailleurs, les nouvelles politiques de souveraineté numérique et la réglementation du stockage de données sensibles nécessitent la construction de nombreux centres de données sur le continent. ■

le coût de l'emprunt. Les déséquilibres restent moins prononcés depuis l'année dernière mais des disparités subsistent au plan régional. Ainsi, un tiers des pays affiche des taux d'inflation supérieurs à l'objectif fixé. ■

## Economie Une croissance contrariée

Dans sa dernière édition des Perspectives économiques en Afrique, le Fonds Monétaire International (FMI), prévoit une baisse légère de la croissance de respectivement 0,4 et 0,2 point de pourcentage en 2025 et 2026. L'Afrique a affiché en 2024, une croissance de 4%, supérieure aux attentes et contre 3,6% en 2023. Des politiques plus judicieuses, un ralentissement de la dette et une stabilisation de la dette ont notamment

permis de réduire les déséquilibres macroéconomiques. Mais après quatre années de crise, de nombreux pays de la région « ne sont pas encore tirés d'affaire » et un choc externe majeur est venu remettre en cause ces résultats. Il s'agit des mesures tarifaires de taille envisagées par les Etats Unis et les contre-mesures des partenaires commerciaux. Selon les prévisions actuelles, la croissance régionale devrait s'établir à 3,8% en 2025 et

4,2% en 2026, alors qu'elles étaient de 4,4% et 4,2% en octobre 2024. Elle s'explique selon le FMI par la baisse de la demande extérieure, la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières. Outre ces perspectives moroses, la conjoncture mondiale incertaine, les tensions commerciales et le durcissement des conditions financières pourraient porter un coût à l'activité de la région et augmenter

## Digipharm La solution numérique qui facilite l'accès aux médicaments

Au Mali, l'accès aux médicaments est un défi pour une large partie de la population. C'est dans ce contexte qu'un groupe d'étudiants en informatique a lancé Digipharm, une plateforme numérique innovante pensée pour rapprocher patients et pharmacies. Entre technologie locale et santé publique, Digipharm se positionne comme un outil prometteur pour moderniser le secteur pharmaceutique.

La plateforme permet aux utilisateurs de localiser rapidement les pharmacies disposant des médicaments recherchés. En quelques clics, les patients peuvent vérifier la disponibilité d'un produit, évitant ainsi les déplacements inutiles. Pour les pharmacies, les avantages sont multiples : gain de visibilité, meilleure gestion des stocks, mises à jour automatiques et alertes en cas de rupture. Cela représente un véritable atout, surtout dans les zones urbaines où la demande est élevée. Cependant, tout n'est pas encore parfait. Certaines officines, notamment en zones rurales,

se heurtent à des obstacles techniques tels que les mauvaises connexions Internet, le manque d'équipements ou encore la faible maîtrise des outils numériques. Une phase d'adaptation est souvent nécessaire, impliquant la formation du personnel et l'intégration de la plateforme dans les habitudes professionnelles. Une autre limite concerne la couverture du territoire. Toutes les pharmacies ne sont pas encore connectées à Digipharm, ce qui réduit pour l'instant son efficacité à grande échelle. De plus, l'interopérabilité avec d'autres logiciels internes est encore en cours de

### DIGIPHARM PLATEFORME DE RECHERCHE DE MEDICAMENTS



La plateforme simplifie la recherche de médicaments.

développement. Les concepteurs travaillent aussi à intégrer de nouvelles fonctionnalités, comme la livraison à domicile et les paiements en ligne. Du côté des médicaments, Digipharm ne recense pour l'instant qu'une sélection ciblée, généralement les Médicaments essentiels et génériques (MEG) et les traitements les plus courants vendus légalement par les partenaires. Les médicaments

spécialisés ou hospitaliers seront intégrés progressivement.

Avec Digipharm, ces jeunes innovateurs maliens montrent que la technologie locale peut répondre aux défis de santé. En connectant digitalement les patients aux médicaments, ils ouvrent la voie à une nouvelle ère, celle d'une santé plus accessible, plus inclusive et plus moderne. ■ **IBRAHIM BABY**



Optimisez l'interconnexion de vos agences.



20 28 00 00  
www.afribone.com



## PRIMES DES ENSEIGNANTS : LE BRAS DE FER SE POURSUIT ENTRE SYNDICATS ET BILLETEUR

Les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre ont mis fin à leur mot d'ordre d'arrêt de travail le 24 avril 2025. Un compromis qui calme les tensions mais laisse entières de nombreuses questions.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les représentants des syndicats signataires du 15 octobre 2016.

Constitués du SYPESCO, du SYNEFCT, du SYNEM, du COSES, de la FENAREC et du SYLDEF, les syndicats de l'Éducation signataires du 15 octobre 2016 du District de Bamako ont lancé un mot d'ordre d'arrêt de travail du 23 au 25 avril 2025. Ce mot d'ordre a été suspendu le 24 avril après « satisfaction des revendications ». C'est à l'issue d'une rencontre, au deuxième jour du mouvement, que la Coordination syndicale des enseignants a accepté de reprendre les cours. À l'origine de son mouvement d'humeur, deux revendications : le départ sans délai du billeteur de l'Académie d'Enseignement de Bamako Rive Gauche et le rétablissement immédiat et effectif de toutes les primes des enseignants suspendues. La Coordination des syndicats d'enseignants reproche au

financier d'avoir suspendu des primes auxquelles ils ont droit. Cette question concerne une cinquantaine d'enseignants fonctionnaires des Collectivités territoriales en détachement au niveau d'autres départements.

**La coordination des syndicats d'enseignants reproche au financier d'avoir suspendu des primes auxquelles ils ont droit.**

**Un texte, plusieurs interprétations** Selon une note explicative émanant du financier de l'Académie d'enseignement, les « primes supplémentaires » dont il s'agit doivent être payées par le service d'accueil. Ces primes, que l'Académie d'enseignement dont ils relèvent avait payées par méconnaissance, ont été suspendues en 2023. Suite à un préavis des syndicats signataires

du 15 octobre 2016 et une conciliation, il avait été convenu que les primes seraient payées pour les enseignants mis à disposition, ainsi qu'une prime de risque pour les professeurs d'informatique. Ce « rétablissement », qui ne faisait suite qu'à un procès-verbal de conciliation, a fini par questionner le financier, qui, après plusieurs consultations, a tenu à respecter les dispositions de la loi N°2018-035 du 27 juin 2018 portant Statut des fonctionnaires des Collectivités territoriales. Son article 51 stipule que « le fonctionnaire mis à disposition relève, du point de vue traitement, de la collectivité territoriale de départ. Toutefois, il peut bénéficier d'avantages supplémentaires à la charge de la structure d'accueil ».

Lors de la concertation tenue au Gouvernorat du District le 25 avril 2025, le mot d'ordre a été suspendu suite à un accord sur le rétablissement des primes au mois de mai et le rappel du mois d'avril. Les syndicats ont aussi exigé le départ du financier, mais les concertations sont toujours en cours pour mettre fin au bras de fer. ■

### EN BREF

#### MIGRATIONS : PLUS DE 72 000 MORTS OU DISPARUS EN 10 ANS

Selon l'Organisation internationale des Migrations (OIM), plus de 72 000 personnes sont mortes ou ont disparu sur les routes migratoires du monde au cours de la dernière décennie. Au moins 8 938 personnes sont décédées l'année dernière, le plus grand nombre de décès de migrants jamais enregistré. « Ces chiffres nous rappellent tragiquement que les gens risquent leur vie lorsque l'insécurité, le manque d'opportunités et d'autres pressions les privent d'options sûres ou viables dans leur pays », a déclaré Amy Pope, Cheffe de l'OIM, dans un communiqué le 28 avril 2025. L'agence onusienne précise que près de trois quarts des décès ou des disparitions de migrants recensés depuis 2014 sont survenus alors que les personnes fuyaient l'insécurité, les conflits, les catastrophes ou d'autres crises climatiques. Une sur quatre était originaire de pays touchés par des crises humanitaires, avec la mort de milliers d'Afghans, de Rohingyas et de Syriens documentée sur les routes migratoires, selon l'OIM. Plus de 52 000 personnes sont mortes en tentant de fuir l'un des 40 pays du monde où les Nations Unies ont mis en place un plan de réponse aux crises ou un plan de réponse humanitaire. La Méditerranée centrale reste la route migratoire la plus meurtrière au monde, avec près de 25 000 personnes perdues en mer au cours de la dernière décennie, ajoute le rapport. Alors que le nombre de morts est probablement plus élevé en raison de l'absence de données, surtout dans les zones sinistrées ou en guerre, l'OIM exhorte les gouvernements à faire en sorte que la migration soit un choix et non une nécessité. ■

## 100 JOURS DE TRUMP À LA MAISON BLANCHE : L'AFRIQUE DE L'OUEST FACE AUX INCERTITUDES

Le 30 avril 2025 marquait les 100 premiers jours du second mandat de Donald Trump. Une période courte, mais déjà lourde de conséquences pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, où les décisions américaines en matière d'aide, de migration et de sécurité pèsent sur des équilibres fragiles.

MASSIRÉ DIOP



En 100 jours, le président américain a déjà entamé de nombreux bouleversements.

La fermeture annoncée de la Millennium Challenge Corporation (MCC), institution qui a investi près de 17 milliards de dollars américains dans le monde depuis 2004, porte un coup sérieux aux projets structurants de la région. En Afrique de l'Ouest, plusieurs programmes en cours, notamment au Niger et en Côte d'Ivoire, risquent d'être interrompus. Des projets semblables avaient auparavant bénéficié au Mali, renforçant des infrastructures vitales comme

l'Aéroport international de Bamako. Parallèlement, le gel de l'USAID durant 90 jours depuis février a désorganisé l'aide humanitaire. Au Sahel, où les crises alimentaires et sanitaires se multiplient, l'impact est direct, à savoir suspension d'initiatives contre la malnutrition, arrêt de campagnes de vaccination et réduction du soutien aux déplacés internes, notamment au Burkina Faso et au Mali. Ces décisions alimentent aussi des flux migratoires sous-jacents. En limitant les

opportunités économiques et la stabilisation des territoires, Washington favorise les départs clandestins vers l'Amérique Latine, l'Europe ou encore un retour en Afrique, avec des zones déjà minées par l'instabilité sécuritaire. Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), les départs irréguliers depuis le Sahel ont augmenté de 12% au premier trimestre 2025. Sur le plan sécuritaire, la réduction de l'engagement américain dans la lutte contre le terrorisme au Sahel interroge. Le retrait progressif du soutien logistique et du renseignement, auparavant essentiel aux forces locales et aux missions internationales, fragilise des pays sous pression du Mali au Tchad.

À l'heure où la Chine et d'autres puissances étendent leur influence sur le continent, l'Afrique de l'Ouest voit ainsi son partenariat historique avec Washington s'effriter. Les 100 premiers jours de Trump dessinent les contours d'une nouvelle donne avec laquelle les États sahéliers devront composer sans un allié traditionnel devenu plus distant. ■

### UNE SEMAINE DANS LE MONDE

#### CHANGEMENT CLIMATIQUE : NOUVELLES MENACES POUR L'APPROVISIONNEMENT EN SANG

Le changement climatique bouleverse l'approvisionnement en sang dans plusieurs régions du monde. Lors du cyclone Alfred en Australie, en 2025, les collectes de sang ont chuté de 30%. Aux États-Unis, l'ouragan Ian avait déjà paralysé plusieurs centres de transfusion en 2022. En Afrique de l'Ouest, les inondations exceptionnelles de 2024 au Sénégal ont perturbé les réseaux de santé, limitant l'accès au don du sang et créant de véritables « déserts de sang ». Les donneurs sont aussi affectés à travers des déplacements entravés, des maladies, des conditions extrêmes, etc. À cela s'ajoute la multiplication des maladies vectorielles – telles que le paludisme et la dengue – favorisées par le réchauffement climatique, ce qui accroît aussi la demande en produits sanguins. Pour anticiper ces crises, plusieurs pays développent des unités mobiles de collecte et mettent en place des systèmes d'alerte précoce. Diversifier les profils de donneurs devient indispensable pour assurer des réserves en produits sanguins stables, sûres et accessibles face aux défis climatiques. ■

### ÉCHOS DES RÉGIONS

#### YOROSSO : LES ÉLÈVES PRÉPARENT LE DEF

À Yorosso, dans la région de Sikasso, des centaines d'élèves ont pris part au « DEF blanc » organisé par le Centre d'animation pédagogique. Selon Studio Tamani, les épreuves se sont déroulées du 28 au 30 avril 2025. La localité organise ainsi la deuxième édition de ces épreuves, destinées à préparer les candidats. Pour cette année scolaire, débutée le 4 novembre 2024, les épreuves du DEF blanc sont prévues du 2 au 4 juin 2025. Plusieurs établissements se prêtent à cet exercice du DEF blanc, destiné à préparer les élèves à un mois des épreuves sanctionnant 9 années d'études fondamentales. Le Centre National des Examens et Concours de l'Éducation (CNECE) a assuré mettre en place des mesures importantes pour optimiser la gestion et la publication des résultats du Baccalauréat et du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) de 2025. ■

## LIGUE 1 PRO : LES ENJEUX DE LA FIN DE SAISON

À sept journées de la fin du championnat, le Stade malien reste seul leader au classement. Si les Blancs de Bamako sont bien partis pour le titre, rien n'est encore fait. La lutte pour le maintien se poursuit également en bas du tableau.

MOHAMED KENOVI



Entre le Djoliba AC et le Stade malien, aucun des deux clubs n'est encore sacré champion.

Le « Clasico » de la 19<sup>ème</sup> journée, le 27 avril dernier, a été un tournant majeur dans le championnat national Ligue 1 Pro cette saison. Avec la victoire du Stade malien de Bamako, qui a su par la même occasion prendre

sa revanche par rapport à sa défaite au match aller face au Djoliba AC, les Blancs de la capitale se sont ouverts la voie vers le sacre final. Avec désormais 6 points d'avance sur leur rival et dauphin au classement, les protégés du coach Mamou-

tu Kané dit Moulé peuvent y croire et avancer sereinement vers le titre. Mais mathématiquement rien n'est encore fait. Si le Djoliba AC remporte tous ses 7 matchs restants et que le Stade malien s'incline par 2 fois, le titre pourrait alors se jouer à la différence de buts particulière. Ce scénario, qui reste possible, sera toutefois difficile à concrétiser pour les Rouges de Bamako si l'on s'en tient à la forme récente des deux clubs. Derrière le Stade malien et le Djoliba se mène une autre bataille : celle de la 3<sup>ème</sup> place pour intégrer le podium final. Au coude à coude, l'USFAS et les 11 Créateurs de Niaréla sont en pole position, mais l'AS Real de Bamako, l'US Bougouba ou encore Afrique Football Élites sont à l'affût et peuvent tous prétendre à cette 3<sup>ème</sup> place.

**Lutte indécise pour le maintien** Pour les équipes en bas de classement, les esprits ne sont évidemment pas tournés sur l'identité du futur vainqueur du championnat. Loin s'en faut. La lutte pour le maintien est très serrée. Chaque match, chaque point pris ou perdu va compter jusqu'à la fin de la saison. Si la lanterne rouge actuelle, les Étoiles du Mandé, semblent déjà condamnées à la descente en Ligue 2, les deux autres clubs au-dessus ne sont pas pour autant assurés de se maintenir dans l'élite la saison prochaine. Entre le FC Diarra et l'AS Korofina, une équipe va probablement dire au revoir à la Ligue 1 Pro en fin de saison. ■

Donnez votre avis sur Journal du Mali

## Tennis Max Purcell suspendu pour dopage

Cinq mois après son retrait du circuit, l'Australien Max Purcell a été suspendu pour 18 mois en raison de dopage, a annoncé le 29 avril 2025 l'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (ITIA). L'ancien vainqueur de Wimbledon et de l'US Open en double, respectivement en 2022 et 2024, a accepté cette suspension, admettant avoir commis une faute en recevant des perfusions intraveineuses de vitamines de plus de 500 ml les 16 et 20 décembre 2023. Cette suspension, qui tient compte de son retrait volontaire, prendra fin le 11 juin 2026. Cependant, l'Australien devra également renoncer à ses résultats et à ses gains pour la période comprise entre le 16 décembre 2023 et le 3 février 2024. Selon l'ITIA, la coopération de Max Purcell a permis de réduire la durée de sa sanction de 25%. ■

M.K



### CARTONS DE LA SEMAINE

**Ibrahim Diarra**, le jeune attaquant prodige malien de 18 ans, a été sacré champion d'Europe en UEFA Youth League avec le FC Barcelone le 28 avril 2025. Le Malien a inscrit un doublé et délivré une passe décisive lors de la finale, gagnée face à l'équipe turque de Trabzonspor (4 à 1).

Hors de lui après la défaite en finale de la Coupe du Roi le 26 avril, **Antonio Rudiger** a tenté de jeter de la glace sur l'arbitre avant d'être maîtrisé par ses coéquipiers. Le défenseur du Real Madrid risque une lourde suspension. Des voix s'élèvent même pour le bannir de la Mannschaft allemande.

## BIENNALE 2025 : LE PARI DU PRESTIGE CULTUREL À TOMBOUCTOU

La phase nationale de la Biennale artistique et culturelle se tiendra en décembre 2025 à Tombouctou, dans un contexte de relance culturelle et de résilience locale. Les épreuves éliminatoires débiteront dès juillet à travers tout le Mali.

MASSIRÉ DIOP



Tombouctou abritera la Biennale cette année.

Alors que Tombouctou reste confrontée à de nombreux défis sécuritaires, le gouvernement malien fait le pari du prestige culturel en y annonçant l'organisation de la Biennale artistique et culturelle 2025. Cette décision a été officialisée lors du Conseil des ministres du 23 avril dernier, marquant une volonté politique de replacer la culture au centre de la refondation nationale.

Instituée par décret en janvier 2025, cette Biennale s'inscrit dans la dynamique de « l'Année de la culture » proclamée par le Président de la Transition. Elle vise à mobiliser les 19 régions du Mali et le District de Bamako autour d'épreuves de théâtre, chant solo, ballet, chœur, orchestre, exposition d'objets d'art et danse traditionnelle. La compétition se déroulera en trois temps, à savoir une phase locale en juillet, une

phase régionale en septembre et la grande finale nationale à Tombouctou en décembre. Le choix de la Cité des 333 Saints n'est pas anodin. Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Tombouctou demeure un haut lieu de mémoire et de rayonnement intellectuel. Malgré l'ombre des groupes armés et les tensions persistantes dans le nord du pays, le gouvernement entend parier sur la culture comme levier de résilience et de cohésion. Reste que la préparation logistique, l'accueil des délégations régionales et la sécurité des artistes et visiteurs constitueront des enjeux majeurs.

**Le budget en question** Pour le moment, aucune enveloppe budgétaire officielle n'a été rendue publique pour cette édition. À titre de comparaison, la Biennale de Mopti de 2023 avait nécessité d'importants moyens financiers, estimés officieusement à plusieurs centaines de millions de francs CFA. L'édition 2025 pourrait donc mobiliser des ressources significatives, surtout si les engagements logistiques et sécuritaires sont tenus. À travers cette Biennale, le Mali affiche sa volonté de conjuguer patrimoine, paix et jeunesse, dans un pays où la culture est à la fois identité et vecteur de relèvement. Pour Tombouctou, ce sera une épreuve d'organisation, mais aussi une opportunité de montrer au monde que l'espoir ne se chante pas qu'en notes mineures, mais se construit et se vit. ■

### INFO PEOPLE

LIL DOU  
TRANSCENDE LA  
SCÈNE DU CICB



Le Centre International de Conférences de Bamako (CICB) a vibré le 26 avril 2025 au rythme de Soumaoro, un spectacle inédit signé Lil Dou. Bien plus qu'un concert, l'événement — organisé par Koracom — a été une véritable performance artistique mêlant musique, théâtre, narration et mise en scène symbolique. Inspiré de l'histoire de Soumaoro Kanté, le show a exploré les thèmes du pouvoir, de la jeunesse et de la réconciliation. Lil Dou, à la fois chanteur, conteur et acteur, a su captiver le public par son audace créative et son engagement social. Salué sur les réseaux sociaux, Soumaoro marque un tournant culturel fort pour l'artiste et pour la scène malienne contemporaine.

HIMRA, LE ROI DU  
RAP OUEST-AFRICAÏN



Le 27 avril 2025, le rappeur ivoirien Himra a remporté le prix du Meilleur Artiste d'Afrique de l'Ouest lors des Headies Awards à Lagos. Cette consécration confirme son ascension fulgurante sur la scène musicale ouest-africaine. Connue pour son flow percutant et ses textes engagés, Himra a conquis le public avec des titres cultes comme « C'est Dieu qui est fort », « Rendez-vous » et « Argent sale ». Cette récompense marque une étape clé dans sa carrière et assoit son statut d'icône du rap francophone africain. Sur les réseaux, les fans célèbrent sa victoire avec fierté. Himra est le porte-drapeau de la nouvelle génération d'artistes ivoiriens qui fait vibrer toute l'Afrique.

Journal du Mali  
L'hebdo

Directeur de publication :  
Mahamadou CAMARA  
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :  
Aurélien DUPIN  
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :  
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :  
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :  
Mohamed KENOVI - Fatoumata  
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité  
par IMPACT MÉDIA Presse.  
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble  
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako  
Tél : +223 20 23 00 66  
www.journaldumali.com  
contact@journaldumali.com



Profitez d'une **connexion illimitée** à  
**domicile.**



**20 28 00 00**  
**[www.afriphone.com](http://www.afriphone.com)**

